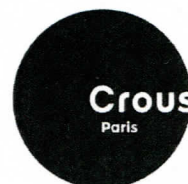




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ATTESTATION DE NON-CURSUS

Culture-ActionS

Attestation de non-prise en compte d'un projet étudiant dans le cadre de la formation pédagogique (études supérieures, cursus universitaire). Document à faire remplir par l'Administration de votre établissement d'Enseignement Supérieure ou par la directrice / le Directeur de votre formation initiale. Des Établissements possèdent leur propre modèle d'attestation de non-cursus, vous pouvez le fournir à la place du modèle mis à disposition par le Crous de Paris.

Je soussigné(e), M. ~~MME~~ MONNERET

Au nom de l'Établissement / Directrice ou Directeur de la composante UFR Langue française

certifie que le projet intitulé.....Réalisation d'un clip musique vidéo d'artiste étudiant.....

porté parLisa Mallet.....

étudiant.e(s) enL1 Science du Langage.....

n'est pas un projet pédagogique inclus dans la formation (stage, projet tutoré, ...) et qu'il ne donne lieu à aucune prise en compte (notée ou non) dans la validation du cursus de tous les étudiant.e.s souhaitant l'organiser.

A. Paris

Le 26/01/2024

Signature + cachet de l'établissement

